

Procès-verbal
Réunion du conseil d'établissement
Le mercredi 30 mai 2018

Présences :

Mme Annick Massie ➤ Directrice	M. Christian Plouffe ➤ Parent (président)
Mme Christine Bélanger ➤ Orthopédagogue	M. Jérôme Maltais ➤ Parent (vice-président)
Mme Anik Charron ➤ Enseignante	Mme Annie St-Jacques ➤ Parent (secrétaire)
Mme Line Charron ➤ Éducatrice au service de garde	Mme Stéphanie Fortin ➤ Parent
Mme Judith Dubois ➤ Technicienne en éducation spécialisée	
Mme Lynn Dupuis ➤ Enseignante	
Mme Francine Houle ➤ Enseignante	
Mme Marie-Pierre Poisson ➤ Enseignante	

Absences :

Mme Sophie Lachance ➤ Directrice adjointe	M. Marc Graveline ➤ Parent (démission)
	Mme Mylène Raymond ➤ Parent
	M. Nicolas Robichaud ➤ Parent

1. Ouverture de la réunion

M. Christian Plouffe procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 55.

2. Vérification du quorum

Il y a quorum.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le point suivant est ajouté :

- 18. Remplacement d'un membre parent.

Il est proposé par Mme Francine Houle et appuyé par Mme Judith Dubois d'adopter l'ordre du jour ainsi modifié.

CE -55-1805 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Adoption du procès-verbal du 18 avril 2018

Il est proposé par Mme Stéphanie Fortin et appuyé par Mme Anik Charron d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CE -56-1805 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivi au procès-verbal

Activités du midi : À suivre l'an prochain.

Cartes de souhaits : Les cartes ont été vendues lors de la vente de garage du 12 mai. Les ventes ont permis d'amasser 225 \$. Une table sera également installée lors du BBQ de fin d'année et durant l'Académie du Bois Joli. Une lettre, avec un coupon-réponse, sera envoyée aux parents pour indiquer que les cartes seront vendues lors de ces événements. Le prix sera également réduit à 5 \$ par paquet. Mme Poisson se porte volontaire pour gérer le kiosque de vente de cartes avec sa classe pendant l'Académie du Bois Joli.

6. Parole au public

Aucun public.

7. Mot du représentant du comité de parents

M. Maltais indique les points discutés à la réunion du comité de parents du 14 mai :

- Le plan d'engagement envers la réussite;
- Les dates des examens au secondaire et la disponibilité des locaux;
- Le guide du projet éducatif;
- La nouvelle école du secteur Cheval Blanc : ouverture en septembre comme prévue. L'école n'est pas encore ouverte, mais le directeur a tout de même obtenu des autorisations spéciales pour faire visiter les parents et les élèves en juin;
- Nouvelle mesure concernant le virage numérique. Mme Massie indique que des fonds ont été octroyés dans les écoles par le Ministère pour faire des achats liés à du matériel robotique, un laboratoire créatif, des tablettes ou portables. Les achats devaient être faits à l'intérieur d'un court délai d'une semaine. À Bois Joli, ces fonds ont été utilisés pour l'achat de matériel robotique pour le 3^e cycle et de portables permettant de faire fonctionner le robot.

8. Mot de l'OPP

Mme Anik Charron indique que la vente de garage du 12 mai s'est bien déroulée. Le profit est de 860 \$ incluant la location des tables, la vente de livres usagés et de breuvages et popcorn. Pour l'an prochain, si l'expérience est répétée, il y aura des discussions concernant la publicité avec les autres ventes de garage des écoles du secteur et la façon d'accroître la visibilité de notre vente de garage qui se déroule à l'intérieur.

Un BBQ sera organisé le 21 juin et les enfants pourront s'amuser dans les structures gonflables. Des parents bénévoles sont demandés.

9. Prévisions budgétaires 2018-2019

Mme Massie présente les prévisions budgétaires 2018-2019. Les prévisions sont basées sur la clientèle établie en avril. Des changements seront inévitablement apportés lorsque la clientèle finale sera connue.

Le total des revenus et des dépenses pour les opérations courantes est de 53 897 \$ pour une clientèle évaluée à 407 élèves.

Les montants indiqués pour la majorité des mesures reportables correspond à 85 % des mesures estimées. Ce qui permet de prendre des décisions en fait d'organisation des services pour l'an prochain. Les montants exacts des mesures seront confirmés prochainement. Puisqu'il y aura deux classes spécialisées (TSA) à Bois Joli l'an prochain, une somme est maintenant prévue à la catégorie Services EHDAA.

Pour le service de garde, la clientèle est estimée à 205 enfants. Il s'agit d'une diminution significative comparativement aux dernières années. Il y aura donc une réorganisation au niveau du service de garde. Le total prévu des revenus du service de garde est de 539 913 \$, alors que les dépenses s'élèvent à 515 913 \$. Il y a donc un surplus estimé de 24 000 \$ qui est comptabilisé dans les opérations courantes comme contribution du service de garde aux frais de gestion de l'école.

Le budget établi par la direction est équilibré entre les revenus et les dépenses et tient compte des ressources allouées.

Il est proposé par Mme Francine Houle et appuyé par Mme Marie-Pierre Poisson que le budget de l'établissement du Bois Joli pour l'année scolaire 2018-2019 soit adopté et soumis à la CSD pour son approbation.

CE -57-1805 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Extrait de résolution – budget 2018-2018

M. Plouffe présente le projet de résolution formelle concernant le budget 2018-2019.

Il est proposé par Mme Francine Houle et appuyé par Mme Marie-Pierre Poisson que le budget de l'établissement du Bois Joli pour l'année scolaire 2018-2019 soit adopté et soumis à la CSD pour son approbation.

CE -58-1805 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Entrée progressive des maternelles 2018-2019

L'entrée progressive proposée pour les élèves de la maternelle est similaire aux années passées. L'entrée se fera sur cinq jours débutant le 29 août et tous les enfants vivront l'horaire régulier à compter du 6 septembre. Les détails de l'entrée progressive seront envoyés aux parents concernés au début du mois de juillet. Il est fortement conseillé aux parents de prévoir un autre endroit que le service de garde après les heures de classe pour la première semaine de la rentrée progressive (du mercredi au vendredi).

Il est proposé par Mme Anik Charron et appuyé par Mme Lynn Dupuis d'approuver l'horaire de la rentrée progressive des maternelles tel que présenté.

CE -59-1805 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Entrée progressive des classes TSA 2018-2019

L'entrée progressive est très importante pour les élèves qui seront dans les classes spécialisées (TSA). Des rencontres individuelles parents-enfant et intervenants sont prévues les 29 et 30 août. L'entrée progressive se poursuit ensuite pour trois jours additionnels. Tous les enfants vivront l'horaire régulier à compter du 6 septembre. Un nouvel horaire pourrait être présenté en juin à la suite de la rencontre du comité TSA de la CSD. L'horaire quotidien pourrait être modifié, tout en respectant le régime pédagogique, car les fins de journées sont particulièrement difficiles pour ses élèves. Les élèves sont transportés en berline et la modification des heures de classes n'aurait donc pas d'impact sur les coûts de transport.

Il est proposé par Mme Lynn Dupuis et appuyé par Mme Christine Bélanger d'approuver l'horaire de la rentrée progressive des classes TSA tel que présenté.

CE -60-1805 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Amendement de la répartition des matières 2018-2019

La répartition des matières 2018-2019 a déjà été approuvée. Toutefois, suite à la rencontre avec les enseignantes responsables qui seront rattachées à ces classes, il a été convenu d'ajouter 30 minutes d'éducation physique. Cet ajout permet d'avoir une période de 30 minutes d'éducation physique par jour. Afin de respecter le temps maximal de 4 h 30 pour les périodes de spécialistes, un temps de 30 minutes a été retranché à la musique.

Il est proposé par Mme Anik Charron et appuyé par Mme Judith Dubois d'approuver la répartition des matières 2018-2019 telle que présentée.

CE -61-1805 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Normes et modalités 2018-2019

Il s'agit d'un point d'information. Mme Massie présente le document qui résume les principales évaluations pour les différents cycles, les dates des communications officielles de l'année 2018-2019 et les compétences évaluées selon le cycle pour chacune des trois étapes.

15. Répartitions des services 2018-2019

Mme Massie fait un sommaire pour la répartition des ressources pour 2018-2019. Il y aura une directrice adjointe à temps plein pour l'année scolaire 2018-2019. Il y a également les services d'orthopédagogie pour 0,5 jours de plus, pour un total de 6 jours, ainsi qu'une ortho-enseignante du préscolaire à la 4^e année pour un total de 3,5 jours. Parmi les autres services de professionnels, il serait possible d'ajouter des services en orthophonie et ergothérapie comme cette année.

16. Politique sur les saines habitudes de vie

Mme Massie présente la politique sur les saines habitudes de vie mise en place par la Commission scolaire des Draveurs. Cette politique s'inscrit dans une démarche collective des quatre commissions scolaires francophones de l'Outaouais, en collaboration avec la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais. Les commissions scolaires conviennent du besoin d'intégrer à cette politique, ainsi qu'à ses pratiques éducatives, la promotion de la saine alimentation, d'un mode de vie physiquement actif et du non-tabagisme pour soutenir l'apprentissage et le développement des compétences personnelles et sociales.

Pour le volet alimentation, la politique prévoit que « tout aliment fourni par le parent doit être accepté, sauf s'il contrevient aux règles établies concernant la nourriture allergène. Le

contenu des boîtes à lunch et des collations doit respecter les orientations du volet alimentation de la Politique-cadre *Pour un Virage santé à l'école*. Dans le cas où le repas ou la collation fourni ne respecte pas la politique, l'école communiquera avec le parent pour l'informer et une alternative sera proposée à l'enfant. »

Les règles de fonctionnement de l'école devront être ajustées pour refléter cet aspect.

Les membres discutent de la difficulté de mettre cette règle en pratique pour le personnel de l'école. Plus particulièrement, l'objectif de la dernière partie « une alternative sera proposée à l'enfant » n'est pas clair pour tous et la gestion de cette règle pourrait être problématique dans certaines classes. Des ajustements seront probablement apportés par la Commission scolaire en cours de route.

17. Activités étudiantes

1- 1^{res} et 2^{es} années : Cinéma 9

Tous les élèves du premier cycle se rendront au Cinéma 9 le 19 juin en avant-midi. Il s'agit d'une activité facultative payée par les parents. Cette activité a déjà été approuvée par les membres par courriel.

Il est proposé par Mme Marie-Pierre Poisson et appuyé par Mme Christine Bélanger d'entériner la consultation par courriel pour cette activité.

CE -62-1805 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2- 3^{es} et 4^{es} années : Mont-Cascades

Les classes du deuxième cycle se rendront au Mont-Cascades le 15 juin. Il s'agit d'une activité facultative payée par les parents. Un sondage a été effectué auprès des parents pour s'assurer de la participation suffisante des élèves. Les parents accompagnateurs paieront leur entrée. L'activité pourrait être annulée sans frais si la température n'est pas adéquate (forte pluie ou orage). Cette activité a déjà été approuvée par les membres par courriel.

Il est proposé par Mme Judith Dubois et appuyé par Mme Stéphanie Fortin d'entériner la consultation par courriel pour cette activité.

CE -63-1805 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18. Remplaçant d'un membre parent

M. Marc Graveline a démissionné de son poste. Les membres parents proposent Mme Mélanie Plouffe en remplacement pour le reste du mandat de M. Graveline.

Il est proposé par M. Jérôme Maltais et appuyé par Mme Stéphanie Fortin de nommer Mme Mélanie Plouffe comme membre parent du conseil d'établissement en remplacement de M. Marc Graveline.

CE -64-1805 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. Activité sociale de fin d'année du CÉ

Un petit goûter sera servi à la fin de la réunion de juin.

20. Mot du personnel

Le 18 mai, il y a eu un défi enseignants-élèves organisé par l'enseignant en éducation physique M. Jasen Poulin. Ce fut une activité très rassembleuse et très appréciée de tous.

La journée de l'athlétisme et le concours d'épellation ont aussi été de beaux succès.

Au 1^{er} cycle, il y a eu une activité sur le vent organisée par les Petits Débrouillards.

En orthopédagogie, la révision des plans d'intervention a été faite pour la dernière fois. Il y aura du soutien offert pour les évaluations de fin d'année dans les prochaines semaines, particulièrement pour les élèves de 4^e année.

Plusieurs enfants se sont présentés aux portes ouvertes pour les futurs élèves de la maternelle.

Au centre d'aide, la médiation sur la cour se termine dans les prochains jours. Les élèves ont en général bien acquis la résolution de conflit.

Au service de garde, il y a eu des activités spéciales pour la semaine des services de garde. Jusqu'à la fin de l'année, les activités et jeux extérieurs seront privilégiés.

21. Mot de la direction

La soirée Coup de cœur a eu lieu le 8 mai. Les élèves responsables du comité vert et les parents bénévoles pour le projet trottibus ont été récompensés. Pour l'activité du mérite scolaire du 10 mai, Charlie Parent, une élève de 6^e année de l'édifice Brébeuf, a été récompensée pour son implication scolaire et communautaire.

Le projet lire et faire lire est terminé. C'est un projet qui a connu beaucoup de succès et qui est définitivement à refaire l'an prochain.

La finale régionale de l'athlétisme aura lieu le 8 juin.

Les brigadiers auront une activité-récompense le 14 juin.

Le 21 juin, il y aura une fête de fin d'année à l'école en collaboration avec l'OPP.

La fête des finissants de 6^e année se tiendra également le 21 juin, à la polyvalente Nicolas-Gatineau.

Le Plan d'engagement vers la réussite est à bâtir dans l'année qui vient. La Convention de gestion est appliquée entretemps.

22. Varia

Aucun.

23. Prochaine rencontre

La prochaine réunion du CE est prévue pour le mercredi 20 juin 2018, à 18 h 30.

24. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Line Charron et appuyé par Mme Anik Charron de procéder à la levée de l'assemblée, à 20 h 45.

CE -65-1805 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Christian Plouffe, président

Mme Annick Massie, directrice